



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

Clermont-Ferrand le 26 juin 2014

Communiqué de presse

Réunion des membres du comité de pilotage LGV POCL

Le Ministre en charge des transports a désigné Michel Fuzeau, Préfet de la région Auvergne, coordonnateur de l'étape préliminaire du projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (LGV POCL), afin de finaliser la convention de financement des études, de relancer la concertation avec les élus et d'organiser les réunions des instances de gouvernance pour converger sur le choix d'un scénario.

Le rapport de la commission Mobilité 21 de juin 2013, a hiérarchisé les nombreux projets d'infrastructure. Le Gouvernement a partagé les critères d'analyse de la commission, plaçant de facto l'horizon du projet POCL après 2030, en le liant à la saturation de la ligne Paris-Lyon. Ce jeudi le Préfet Michel Fuzeau a réuni les membres du comité de pilotage des cinq régions en Préfecture d'Île-de-France, pour faire prendre connaissance des dernières études réalisées.

A la suite du débat public la concertation a été poursuivie dans le cadre d'une phase dite « étape préliminaire », et des études complémentaires ont été réalisées pour approfondir les caractéristiques des scénarii ouest et médian. Les travaux de concertation et les études ont eu lieu en 2012 et 2013.

Les études menées dans le cadre de l'étape préliminaire sont financées par les cinq régions concernées : Île-de-France, Centre, Bourgogne, Auvergne, Rhône-Alpes, ainsi que par Réseau Ferré de France (RFF) et l'État.

Cette réunion a permis de prendre connaissance des études, en particulier sur les plans techniques, socio-économiques, et environnementaux, et d'approfondir certains sujets tels que :

- les fonctionnalités offertes par les dessertes, qui sont très proches entre les scénarii ouest et médian pour les régions traversées, et apportent une nette amélioration par rapport à la situation actuelle,
- l'évaluation du risque d'impact environnemental qui a été complétée à partir d'une méthodologie basée sur l'analyse des enjeux, des sensibilités et des risques d'impact. L'analyse a montré que les risques d'impact sont plus importants pour le scénario ouest.
- l'approche socio-économique, qui a été enrichie par une grille multicritère. L'analyse économique du projet donne un avantage au scénario médian du fait de ces caractéristiques techniques.

Ces éléments sont présentés dans le « bilan intermédiaire de la concertation » et le document de synthèse intitulé « éléments de choix pour un scénario » qui sont accessibles sur le site dédié au projet POCL : <http://www.rff-pocl.fr/>

La phase de concertation se poursuivra au second semestre 2014 et un comité de pilotage se réunira en fin d'année pour conclure l'étape préliminaire.

Contacts presse :

-Préfecture région Auvergne :
danielle.chapuis@puy-de-dome.gouv.fr

Tél : 04 73 98 63 14